

Alfortville, le 11 mai 2020

Madame, Monsieur, Chers parents,

Nous espérons que vos enfants, vos proches et vous-mêmes vous portez bien. La période actuelle est difficile et incertaine. Elle l'est plus encore pour les parents que nous sommes.

Le Président de la République, lundi 13 avril 2020, puis le Premier Ministre le 28 avril dernier ont annoncé lors de leurs allocutions télévisées, la réouverture progressive des écoles maternelles et élémentaires à partir du lundi 11 mai prochain, date prévue pour le début du déconfinement.

Des orientations très générales - posant de nombreuses questions - ont été annoncées. Sur la base de celles-ci, Alfortville, la Préfecture du Val de Marne et le Rectorat de Créteil travaillent ensemble à la réouverture des écoles aux élèves.

Un protocole sanitaire strict a également été entériné et s'impose à toutes les écoles. Chaque école doit donc être traitée au cas par cas, en fonction de la typologie de ses locaux et de la capacité de chacune à garantir la présence de personnels et le suivi des règles sanitaires de sécurité.

L'ouverture de nos écoles ne pourra être assurée que si nous avons la certitude que les enfants comme les personnels seront accueillis dans des conditions garantissant leur sécurité.

Vous l'aurez compris, cette réouverture présente beaucoup d'incertitudes et de contraintes, de mesures sanitaires inapplicables pour de très jeunes élèves du premier degré. Il en est de même pour les conditions d'organisation des temps scolaires et périscolaires où malgré les mesures prises, les contacts entre enfants seront inévitables. En effet les mesures sanitaires demandées sont drastiques et font peser un cahier des charges intenable aussi rapidement pour les collectivités.

Malgré l'ensemble des mesures prises que nous mettons en œuvre, dans nos écoles, il nous apparaît que les risques de contact entre enfants ne peuvent être écartés totalement et que les mesures sanitaires préconisées sont difficilement réalisables au regard de la configuration de certains locaux scolaires pour accueillir tous les enfants scolarisés dans notre ville.

Il est de notre devoir respectif, en tant que Maire et Député, de garantir, avant tout, la sécurité absolue et la santé de vos enfants, des enseignants, des personnels municipaux et des animateurs

Il faut donc avancer prudemment et progressivement, c'est pourquoi, au vu du cahier des charges draconien auquel nous devons répondre, et dans l'incertitude d'une reprise de tous les enseignants le 11 mai et des effectifs de nos personnels mobilisables, en concertation avec les directeurs et l'IEN, la réouverture progressive des écoles s'effectuera le 14 mai prochain pour les enfants dont les parents ont des professions dites prioritaires et qui résident sur la commune comme nous le faisons depuis le début du confinement.

Par ailleurs certains grands principes ont été annoncés parmi lesquels une jauge maximale d'accueil des élèves par classe a été fixée à 10 élèves en élémentaire et à 6 enfants maximum en maternelle.

En concertation avec le Rectorat de Créteil, une nomenclature des élèves publics prioritaires a ainsi été définie pour l'accueil des élèves lors de la prochaine rentrée scolaire

La liste des élèves public prioritaire des niveaux des Grandes Sections pour les maternelles, et CP et CM2 pour les élémentaires, niveaux priorisés en concertation avec l'éducation nationale par le Gouvernement concerne donc les élèves des personnels prioritaires mis en place pendant la période du confinement, avec une extension aux enfants des parents policiers, gendarmes et pompiers, les personnels travaillant dans les écoles et crèches, les commerçants et le personnel municipal.

Nous souhaitons d'autre part que les familles dont un enfant est en situation de handicap soient concernées sous réserve de la présence d'une AVS.

La situation des enfants décrocheurs ou en cours de décrochage doit être aussi prise en compte.

Vous devriez avoir reçu une demande du directeur ou de la directrice de votre école précisant cette nomenclature et vous demandant vos intentions concernant le retour de vos enfants à l'école.

Quelle que soit votre situation, nous voulons nous assurer que chaque enfant d'Alfortville disposera des moyens pédagogiques nécessaires à la poursuite de son enseignement scolaire, à l'école ou à distance.

Nous avons travaillé en étroite collaboration avec chaque directrice et directeur d'école et l'équipe de la circonscription scolaire pour étudier la capacité de chaque école à rouvrir dans de bonnes conditions, mobiliser les personnels nécessaires, procéder aux nettoyages approfondis et préparer l'entretien quotidien, réorganiser les lieux de vie et les circulations au sein de l'école.

Après avoir procédé à un examen précis, école par école, des conditions dans lesquelles les élèves pourraient être accueillis, des moyens humains et en locaux dont nous disposons pour respecter le nouveau protocole sanitaire, nous vous faisons part de notre décision d'ouvrir, le 14 mai, les 7 écoles suivantes qui accueilleront, en maternelle, 6 enfants par classe et 10 enfants par classe en élémentaire :

- Octobre élémentaire
- Octobre maternelle
- Victor Hugo élémentaire
- Victor Hugo maternelle
- Dolet élémentaire
- Dolet maternelle
- Franceschi maternelle

A l'horizon du 25 mai prochain, nous allons continuer à travailler sur la possibilité de réouverture progressive des 9 établissements scolaires fermés mais qui ne rouvriront que s'ils se prêtent bien au cahier des charges sanitaires.

Telles sont les informations que nous souhaitons vous apporter en ce qui concerne le calendrier et les grands principes de la réouverture des écoles sachant que nous maintiendrons les prestations périscolaires pour les enfants accueillis dans les écoles (restauration, accueil matin et soir) dans la commune d'Alfortville.

Soyez assuré(e)s que tous nos meilleurs efforts sont mis en œuvre pour accueillir les enfants dans des conditions garantissant sa santé et sa sécurité, avec le concours des professionnels, qu'ils soient agents municipaux, personnel de l'Éducation Nationale ou agents d'animation.

Plus que jamais à votre écoute, nous nous tenons à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions et inquiétudes sur cette organisation en cours d'élaboration.

Prenez soin de vous.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, Chers Parents, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Luc CARVOUNAS
Député d'Alfortville et de Vitry sur Seine
Conseiller municipal et métropolitain



Michel GERCHINOVITZ
Maire d'Alfortville
Vice-Président du Territoire